



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2008

PRESIDENT : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de Mme Martine ARNAL), M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

Mme Martine ARNAL, pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE,
M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. Jean-Roch GAILLET,

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 03 avril 2008

Date d'affichage de la convocation : 03 avril 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 33

N° de l'ordre du jour :

2008.04.05 bis : Remplace et annule la délibération n° 2008.04.05 : Constitution des commissions, élection des membres titulaires et suppléants.

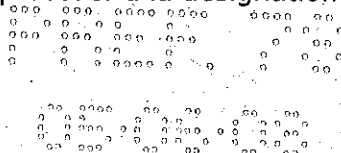
- M. le président, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

En matière de constitution des commissions communautaires, l'article L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales renvoie aux dispositions prévues pour les communes et, en l'occurrence, à l'article L. 2121-22.

Ce dernier indique que le conseil peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition de ces commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire. De plus conformément à l'article L2121-21 le vote à lieu au scrutin secret.

Je vous invite donc à vous prononcer sur les commissions à constituer, à fixer le nombre de participant à chacune d'entre elles et à procéder à la désignation des membres.



Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) décide la création des commissions suivantes :
 - administration générale – finances et personnel,
 - environnement,
 - aménagement,
 - déplacements,
 - habitat,
 - développement économique, emploi.
- 2) fixe à 11, le nombre de membres par commission, y compris le président de la commission.
- 3) précise que les membres suppléants pourront représenter les membres titulaires au sein des commissions.
- 4) sont élus, à l'issue du vote :

FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL			
	COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	BUC	M. Jean-marc LE RUDULIER	M. Georges DUTRUC-ROSSET
2	JOUY-EN-JOSAS	M. Jacques BELLIER	M. Ludovic JAMET
3	VIROFLAY	M. Olivier LEBRUN	M. Jean GUILBERT
4	BIEVRES	M. Robert DUCHATEL	M. Hervé HOCQUARD
5	BOIS D'ARCY	M. Jean-Philippe MALLE	M. Olivier COLLO
6	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Kamel EL FEDIL	M. Pierre-Yves STUCKI
7	LES LOGES-EN-JOSAS	Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA	M. Philippe LEQUAIN
8	ROCQUENCOURT	M. Alain-Michel LAMBERT	M. Claude BOBET
9	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Etienne ERASIMUS	M. Eugène EKOBO
10	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Patrick ALEXANDRE	M. Christophe BOLLENGIER
11	VERSAILLES	M. Alain NOURISSIER	M. Arnaud MERCIER
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			
1	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Gilles PANCHER	M. Jean-Marie LEMAITRE
2	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Patrick CONFETTI	M. Pascal CIAVATTI
3	BIEVRES	M. Alain SAVARY	M. Christian JOUANE
4	BOIS D'ARCY	Mme Martine ARNAL	M. Alain ERNIE
5	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Jean-Marie DANJOU
6	FONTENAY-LE-FLEURY	Mme Pascale RENAUD	M. Hadi HMAMED
7	JOUY-EN-JOSAS	M. Ludovic JAMET	M. Gilles CURTI
8	ROCQUENCOURT	Mme Héléne PIERRE	M. Jean-Philippe BARRET
9	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Eugène EKOBO	M. Christian MAMY
10	VERSAILLES	M. Arnaud MERCIER	M. Alain NOURISSIER
11	VIROFLAY	M. Jean GUILBERT	M. Jean-Michel ISSAKIDIS
COMMISSION ENVIRONNEMENT			
1	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Jean-Jacques LASSERRE	M. Pierre-Yves STUCKI
2	BIEVRES	Mme Véronique BANULS	M. Robert DUCHATEL
3	BOIS D'ARCY	M. Olivier COLLO	M. Alain ERNIE
4	BUC	M. Jean-Roch GAILLET	M. Georges DUTRUC-ROSSET
5	JOUY-EN-JOSAS	M. Christophe BROSTEAUX	M. Luc MEFFRE
6	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Philippe LEQUAIN	M. Patrick CONFETTI
7	ROCQUENCOURT	M. Jean-Philippe BARRET	Mme Héléne PIERRE
8	SAINT-CYR-L'ECOLE	Mme Dana SOLECKI	M. Edmond GRONDIN
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Christophe BOLLENGIER	M. Patrick ALEXANDRE
10	VERSAILLES	Mme Magali ORDAS	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	M. Jean-Michel ISSAKIDIS	M. Roland de HEAULME
COMMISSION AMENAGEMENT			
1	BIEVRES	M. Hervé HOCQUARD	Mme véronique BANULS
2	BOIS D'ARCY	M. Jean-Philippe MALLE	M. Gérard REILLON
3	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Vincent FERAT
4	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Pierre-Yves STUCKI	M. Jean-Jacques LASSERRE
5	JOUY-EN-JOSAS	M. Gilles CURTI	M. Jean-Louis REALE
6	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Pascal CIAVATTI	M. Dominique MIRCHER
7	ROCQUENCOURT	M. Philippe NOYER	Mme Héléne PIERRE
8	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Christian MAMY	M. Bernard DEBAIN
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Jean-Marie LEMAITRE	M. Gilles PANCHER
10	VERSAILLES	M. Michel SAVORIA	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	Mme Pascale ROCHERON	M. Bruno ROSSET

COMMISSION HABITAT			
1	ROCQUENCOURT	M. Jean-François PEUMERY	M. Alain Michel LAMBERT
2	BOIS D'ARCY	M. Claude VUILLIET	Mme Martine ARNAL
3	BIEVRES	M. Christian JOUANE	M. Alain-Louis MIE
4	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Jean-Marie DANJOU
5	FONTENAY-LE-FLEURY	Mme Dominique CONORT	Mme Pascale RENAUD
6	JOUY-EN-JOSAS	M. Jean-Louis REALE	M. Jacques BELLIER
7	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Francis DEFENDINI	Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA
8	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Etienne ERASIMUS	Mme Dana SOLECKI
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Jean-Marie LEMAITRE	M. Gilles PANCHER
10	VERSAILLES	M. Michel SAPORTA	M. Arnaud MERCIER
11	VIROFLAY	M. Roland de HEAULME	Mme Pascale ROCHERON
COMMISSION DEPLACEMENTS			
1	SAINT-CYR-L'ECOLE	M. Bernard DEBAIN	M. Edmond GRONDIN
2	BIEVRES	M. Alain-Louis MIE	M. Alain SAVARY
3	BOIS D'ARCY	M. Olivier COLLO	M. Gérard REILLON
4	BUC	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. Guy-François PARMENTIER
5	FONTENAY-LE-FLEURY	M. Pierre-Yves STUCKI	M. Jean-Jacques LASSERRE
6	JOUY-EN-JOSAS	M. Luc MEFFRE	M. Christophe BROSTEAUX
7	LES LOGES-EN-JOSAS	M. Dominique MIRCHER	M. Francis DEFENDINI
8	ROCQUENCOURT	M. Claude BOBET	M. Philippe NOYER
9	TOUSSUS-LE-NOBLE	M. Olivier FRAUDEAU	M. Christophe BOLLENGIER
10	VERSAILLES	M. Thierry VOITELLIER	Mme Magali ORDAS
11	VIROFLAY	M. Bruno ROSSET	M. Olivier LEBRUN

Monsieur le président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

